

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2007-12

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à 19 heures 15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 11 + 3 proc

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Sandrine BARRALIS – Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL – Chantal BARBIER–Patrice MARTIN – Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC – Fabienne GALLI – Michel CORSINI

Absente : Béatrice ROZIER

Absents excusés : Karine FAGES – Fabrice FONTAINE – Pascale PELLETIER

Secrétaire : Fabienne GALLI

**Objet : Dotation cantonale
2020**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le programme de travaux 2020 à mettre en œuvre. Le montant des travaux est estimé à 35 000 € HT.

Le programme sera le suivant :

- Réhabilitation d'un caniveau de réception des eaux pluviales au niveau du parking du hameau de Cognas
- Réfection de l'enrobé et aménagement d'une aire de retournement chemin du Baoussé

Elle sera financée, en partie, par une subvention attribuée par le Conseil Départemental en faveur de la voirie communale – exercice 2020 – se répartissant comme suit :

- Conseil départemental 80 % : 28 000 €

LE CONSEIL, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, **à l'unanimité des présents**

ADOPTE le programme des travaux

ACCEPTE la subvention attribuée par le Conseil départemental

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer tous les actes et toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution du programme de travaux défini ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme

Le Maire,

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 23/07/2020
Qualité : Maire